

# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

## ACCOMPAGNEMENT VAE « ESSENTIEL » DIPLOMES DU SECTEUR SOCIAL

COM15 V3 | date de mise à jour : 08/04/2026

Page 1/2

### OBJECTIFS

Accompagnement individualisé pour la préparation à la validation de l'expérience :

- rédaction du dossier ;
- préparation à l'entretien avec le jury.

### CONTENUS

ENTRETIENS INDIVIDUELS (EN PRESENTIEL OU A DISTANCE) :

- analyser le parcours ;
- sélectionner les activités les plus pertinentes à décrire ;
- faciliter la compréhension et l'élaboration du livret 2 ;
- analyser et réajuster les éléments à présenter.

ATELIERS METHODOLOGIQUES :

- s'approprier la démarche VAE et le dossier de validation (livret 2) ;
- repérer les exigences du diplôme visé ;
- dresser la liste des activités exercées ;
- sélectionner les activités significatives à développer ;
- appréhender les exigences requises pour la description des activités ;
- apprécier la pertinence des informations données ;
- apporter, à la demande, des précisions complémentaires ;
- se préparer à l'entretien avec le jury.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'accompagnement se déroule en présentiel et/ou à distance, en individuel et en collectif.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- entretiens individuels ;
- ateliers collectifs ;
- apports méthodologiques et documentaires ;
- analyse réflexive.

### PRÉ-REQUIS

Recevabilité délivrée par le certificateur.

### PUBLIC

- Salariés du public non éligibles sur plateforme France VAE (statut)
- Salariés du privé, demandeurs d'emploi, indépendants, bénévoles... non éligibles sur plateforme France VAE (certification)

### TARIF – MODALITÉS DE FINANCEMENT

Accompagnement VAE de 24 heures : 1800 €  
+ Frais de certification : 300 €  
Organisme non assujéti à la TVA

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Non concerné.

### DURÉE

Prestation de 24 h maximum.

### DATES – DÉLAIS D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes.  
De 1 à 90 jours dès l'accord de financement

### LIEUX DE FORMATION

Dans les 6 antennes du DAVA réparties dans les 4 départements de l'Académie de Reims et/ou à distance.

### INTERVENANTS

Conseiller-ère en VAE.

### VALIDATION

Sur décision du Jury habilité : validation totale, partielle ou nulle du diplôme.  
Délivrance du diplôme, d'attestation de blocs de compétences.

### ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référents handicap selon besoins

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de réussite consultables sur le site Internet :  
<https://www.academiereims.fr/vae/>

## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

# ACCOMPAGNEMENT VAE « ESSENTIEL » DIPLOMES DU SECTEUR SOCIAL

COM15 V3 | date de mise à jour : 08/04/2026

Page 2/2

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Mise à disposition de ressources spécifiques (livret 2, résumé du référentiel...)

### MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI

- contrat individuel d'accompagnement ;
- suivi pédagogique individualisé effectué par le conseiller référent tout au long de la démarche ;
- entretien post-jury permettant l'élaboration d'un plan d'action en cas d'absence de validation totale après passage devant le jury ou de validation partielle

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Passage devant le jury VAE organisé par le certificateur.

### POURSUITES DE PARCOURS – INSERTION PROFESSIONNELLE

Non concerné.

### RÉFÉRENCES

Non concerné.

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nos CGV sont disponibles sur le site internet :  
<https://www.academieims.fr/cgv/>